

Paléστine 33

Groupe local
AFPS

فلسطين

octobre/novembre 2014 - n° 119

*Des membres de la résistance
populaire palestinienne
ouvrent une brèche
dans le mur près de Bir Nabala
le 8 novembre 2014.
(Photo Assawra)*

focus



DE LA NON ASSISTANCE À PEUPLE EN DANGER À LA RECONNAISSANCE SYMBOLIQUE

Après les bombardements meurtriers de l'été à Gaza, la résistance palestinienne fait face à de permanentes agressions israéliennes. Encouragée par le caractère purement verbal des protestations des gouvernements occidentaux, la colonisation ne cesse de s'étendre en Cisjordanie et à Jérusalem. Les initiatives pour la reconnaissance de l'État de Palestine doivent s'accompagner de sanctions politiques et économiques face à la poursuite de la fuite en avant sioniste, dont le projet de Netanyahu d'instaurer le statut légal d'Israël comme « État-nation du peuple juif » est le dernier avatar.

UNE SEMAINE après l'entrée en vigueur du cessez-le feu dans la bande de Gaza, le ministère de la Défense du gouvernement Netanyahu annonçait la plus importante saisie de terres palestiniennes depuis trente ans, quatre cents hectares au sud de Bethléem, dans le Goush Etzion, près de la colonie de Betar Ellit. À Jérusalem, en plus du durcissement de la politique répressive et des provocations des religieux et des colons, un projet de construction d'un nouveau quartier ultra-orthodoxe a été approuvé. Le gouvernement israélien a aussi renforcé ses mesures d'apartheid : désormais, les Palestiniens faisant le trajet quotidien pour aller travailler en Israël ne pourront plus emprunter les mêmes bus que les colons pour entrer en Cisjordanie.

Cette politique entraîne des protestations légitimes de la part de la population palestinienne, des manifestations, des affrontements avec les forces de l'ordre, et des actions individuelles contre des colons et des soldats israéliens. Depuis

des semaines, les quartiers et faubourgs palestiniens de la partie orientale annexée de Jérusalem vivent dans un climat de tension maximale. Les villes et villages arabes d'Israël, notamment Umm al-Fahm, Kafr Qasim, et Nazareth, ont rejoint la protestation après la mort d'un jeune abattu le 8 novembre par la police à Kafr Kanna, village proche de Nazareth.

FUITE EN AVANT. L'État sioniste, lui, ne sait plus que poursuivre sa fuite en avant. Le ministre de la Sécurité publique, Yitzhak Aharonovitch, a déclaré que « un terroriste qui attaque des civils mérite d'être tué ». Une loi récente autorise l'emprisonnement pour neuf ans des adolescents jeteurs de pierres. Benjamin Netanyahu, en campagne pour les élections primaires au sein du Likoud du 6 janvier, rivalise de propos lapidaires avec Naftali Bennett, son ministre de l'économie, pour offrir des gages à la droite ultranationaliste et religieuse. Et son ministre des Affaires étrangères,



La route 443, en Cisjordanie, est réservée aux véhicules israéliens. Les 15000 résidents palestiniens de l'enclave de Bir Nabala, au nord-ouest de Jérusalem dont ils sont coupés sur trois côtés par le mur, ne peuvent rejoindre Ramallah que grâce à un tunnel.

Avigdor Lieberman, propose d'échanger le « triangle arabe » d'Israël contre des colonies de Cisjordanie...

Dès lors, seule la pression internationale doit amener Israël à cesser cette politique d'agressions permanentes. Alors que 134 pays ont déjà reconnu l'État de Palestine, la forteresse européenne pro-israélienne est en train de se fissurer.

Après l'adoption par la Chambre des Communes¹ britannique d'un texte en ce sens, l'annonce par la Suède, le 30 octobre, d'une reconnaissance unilatérale² de la Palestine en tant qu'État – « Le gouvernement considère que les critères de droit international pour une reconnaissance de l'État de Palestine sont remplis : il y a un territoire, une population et un gouvernement » – constitue un coin enfoncé dans la souche européenne pro-israélienne. C'est une première pour un pays membre de l'Union européenne, – la Pologne, la Roumanie et la Hongrie ont reconnu la Palestine en 1988, mais n'étaient pas encore membres de l'UE.

En Espagne et en Irlande des positions similaires se font jour qui ne sont pas déconnectées de la mobilisation populaire de cet été contre l'agression de Gaza. Depuis son entrée en fonction le 1^{er} novembre, la haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini, ne cesse de plaider pour un État palestinien.

AUGMENTER LA PRESSION. En France, selon Laurent Fabius, cette reconnaissance se fera « le moment venu afin de ne pas entraver les nécessaires négociations ». Ce langage diplomatique masque mal la réticence du gouvernement de François Hollande à franchir le pas de ce qui était le 59^e engagement de sa campagne. Raison de plus pour augmenter notre pression afin de le contraindre à évoluer dans le sens du droit international.

Plusieurs propositions de résolution ont été déposées : le 27 octobre, les

députés André Chassaigne, François Asensi et Alain Bocquet demandent à Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, d'organiser un vote sur la reconnaissance de l'État palestinien sur la base du projet n°201 de septembre 2012 du groupe GDR³ ; le 28 octobre, les sénateurs du Parti communiste déposent un projet qui doit être examiné au Sénat le 11 décembre ; le groupe EELV (Europe Écologie les Verts) avait fait de même au Sénat par la voix de la sénatrice Esther Benbassa le 23 octobre, et à l'Assemblée nationale le 6 novembre (proposition n° 2342). Elisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, doit présenter le projet d'un groupe de parlementaires socialistes à la conférence des Présidents le 28 novembre. « Nous souhaitons d'abord agir pour la paix et non pas contre Israël » a-t-elle précisé.

Dans l'attente du vote qui doit intervenir le 2 décembre, des actions ont eu lieu en direction de nos parlementaires à l'initiative de l'AFPS.

Mais nous savons bien que, depuis quarante-sept ans, la politique d'Israël a transformé la Palestine en archipel⁴ : un

territoire déstructuré, fragmenté par le mur, morcelé par les colonies, malmené par les blocus et les restrictions, où vit une société majoritairement condamnée à la plus grande précarité et à l'exclusion, entre les camps, l'exil et les check-points. Ces initiatives pour la reconnaissance d'un État palestinien n'auront d'impact réel qu'accompagnées, soutenues et renforcées par celles de la société civile, en particulier la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions).

Le temps presse : la France doit parler clair. Elle doit accompagner ses condamnations verbales de la colonisation et des provocations sionistes de fermes sanctions politiques et économiques : cesser toute coopération militaire et mettre l'embargo sur le commerce des armes avec Israël, interdire l'entrée des produits israéliens sur le marché français et faire suspendre l'accord d'association UE-Israël. « Sortir de l'impasse et contribuer à un règlement définitif du conflit », comme le dit si bien Fabius, ne peut se faire sans exiger d'Israël l'arrêt de la colonisation, la levée du blocus de Gaza, le démantèlement du mur de séparation, la libération des prisonniers palestiniens, le retour aux frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale et le droit au retour des réfugiés de 1948.

Patrick SERRES

1. Le 13 octobre, vote non contraignant, par 274 voix pour contre 12 (sur 650 élus) à l'initiative des travaillistes.
2. Par décret du nouveau gouvernement alliant sociaux-démocrates et Verts.
3. Gauche démocrate et républicaine, composé de dix députés Front de gauche et cinq députés ultramarins de gauche.
4. Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaud, Sid-Ahmed Souiah, *Atlas des Palestiniens*, Éditions Autrement, 2014, 19,90 €



Franchissement du mur à Qalandia le 14 novembre 2014.

Attendu en France du 6 au 20 novembre, Ziad Medoukh n'a pas été autorisé à sortir de Gaza. Il continue cependant à témoigner, et agir pour la paix.

PRISONNIER À GAZA !

ZIAD MEDOUKH, directeur du département de français de l'université Al-Aqsa de Gaza, coordinateur du Centre de la paix, poète et écrivain d'expression française, était attendu en France du 6 au 20 novembre 2014. Il était l'invité international du troisième Forum de Paix organisé le 7 novembre à Toulouse par le Mouvement de la Paix (en prélude à son congrès annuel), en partenariat avec le CCFD et ATTAC. Il devait participer à une table ronde sur les pratiques pacifistes et animer un débat au cours d'une soirée de solidarité avec la Palestine.

Ce voyage devait se poursuivre par plusieurs conférences dans sept villes du Sud-Ouest et à Paris, à l'initiative de plusieurs associations et mouvements de solidarité avec la Palestine, sur la résistance pacifique et populaire et sur le développement des actions non-violentes. Nous l'attendions le jeudi 13 novembre pour une rencontre à la Maison cantonale de Bordeaux-Bastide. Dans plusieurs villes, rendez-vous était pris avec des élus et des journalistes. Il devait également assister, à Nancy, à la sortie en France de son nouveau livre¹.

Mais Ziad Medoukh n'a pas pu sortir de Gaza. « J'ai attendu jusqu'à 19 heures ce soir avec l'espoir de sortir de Gaza via le passage d'Eretz, pour rejoindre la Jordanie et prendre mon avion pour Paris, mais la fermeture des passages qui relient la bande de Gaza à l'extérieur et l'interdiction de m'accorder une autorisation israélienne, malgré les efforts du Consulat de France à Jérusalem, m'obligent de rester bloqué dans ma prison à ciel ouvert » a-t-il écrit dans la soirée du 5 novembre².

Déjà, en mai dernier, le poète palestinien n'avait pu recevoir à Paris son premier prix au concours Europoésie 2014³. En septembre, il n'a pu honorer l'invitation de la fête de *L'Humanité*. Les passages étaient fermés. Depuis plus de huit ans « nous sommes toujours occupés,



Le dimanche 28 septembre 2014, l'équipe du Centre de la paix de Gaza a organisé une séance de soutien psychologique pour les petits d'un jardin d'enfants.

à Gaza, explique Ziad, puisque l'armée israélienne en contrôle le ciel, les frontières et la mer ». Presque trois mois après l'arrêt de la dernière offensive israélienne, et malgré les promesses internationales de faire pression sur le gouvernement israélien afin qu'il ouvre les frontières, « tout un peuple [est] enfermé, encerclé, occupé et interdit de sortir de son pays. Quelle injustice ! »

Ziad Medoukh a tout de même participé au Forum de Paix et à quelques conférences, via les outils de communication disponibles sur Internet. Il a adressé un message de remerciement aux organisateurs et « à tous les solidaires, partout dans le monde », ajoutant : « Vous n'imaginez pas ma frustration et ma colère contre l'injustice. Je voulais vraiment être

parmi vous pour vous rencontrer, échanger avec vous et témoigner de notre réalité dure, mais aussi de notre volonté et notre détermination pour un avenir meilleur pour Gaza et la Palestine. »

Il poursuit son travail avec les jeunes de Gaza, son combat et son engagement, avec ses mots et sa poésie, pour la levée du blocus israélien inhumain, pour la liberté de la Palestine, et pour une paix durable qui devra passer par la justice.

1. *Chroniques d'un été meurtrier à Gaza, récit d'un génocide répété*, regroupe ses chroniques quotidiennes ainsi que ses articles et quelques poèmes écrits durant l'agression israélienne de l'été dernier. Éditions Kairos-Nancy.
2. Message posté le 6 novembre [youtube.com/watch?v=H-vLClCtyM8]
3. Lire notre précédent numéro.

« TROIS MOIS APRÈS, RIEN N'A CHANGÉ. La vie reprend lentement dans les rues de Gaza. [...] C'est très difficile pour les gens d'oublier leurs morts, leurs blessés, leurs maisons et leurs écoles détruites. Les images des bombes, missiles et chars israéliens reviennent toujours dans la mémoire. [...] Plus de 70 000 personnes vivent loin de leurs maisons, résident dans 18 écoles de l'UNRWA* et plusieurs centres d'accueil provisoires, en attendant l'entrée des matériaux de reconstruction. [...] Plus de 20 000 ont décidé de vivre au milieu même de leurs ruines ; soit ils en ont réparé quelques pièces, soit ils habitent dans des tentes, à proximité, dans des conditions très difficiles à l'approche de l'hiver. [...] Les autorités israéliennes ouvrent le seul passage commercial qui relie la bande de Gaza à l'extérieur quatre ou cinq fois par semaine pour permettre l'entrée de 200 camions et quelques convois humanitaires. Parmi ces camions, 5 à 6 seulement contiennent des matériaux de construction, souvent destinés aux projets internationaux. [...] Chaque foyer a droit à seulement six heures d'électricité par jour. [...] L'armée israélienne viole presque tous les jours l'accord du cessez le feu et ne respecte pas la trêve. Souvent, les chars mènent des incursions dans la bande de Gaza, les soldats contrôlent toujours les zones « tampons » frontalières et tirent sur les paysans qui viennent travailler les terres. La marine empêche l'extension de la zone de pêche, tire sur les pêcheurs palestiniens et confisque les bateaux. [...] Mais l'espoir n'est pas disparu, les enfants vont à l'école et les jeunes à l'université, le taux de scolarisation atteint 90 % ! »

Ziad MEDOUKH, 27 novembre 2014.

* Agence des Nations-unies pour le travail et le secours aux réfugiés palestiniens.

La communauté internationale s'est accordée, en grande pompe, sur des dons d'un montant exceptionnel, mais l'absence de perspectives politiques donne à cette dotation un goût bien amer.

POUR RECONSTRUIRE GAZA IL FAUT EN LEVER LE SIÈGE

LA CONFÉRENCE du Caire pour la Palestine et la reconstruction de Gaza s'est tenue le 12 octobre, après avoir été repoussée d'un mois. Le montant des dons promis est de 5,4 milliards de dollars, dont la moitié pour la reconstruction de Gaza, pour la période 2014/2017. Mais plusieurs questions se posent. Pour quelle raison l'aide n'a-t-elle pas été destinée uniquement à la reconstruction de Gaza, et pourquoi la déclaration finale du sommet n'a-t-elle pas été publiée, mais seulement lue lors de la séance de clôture ?

Ce manque absolu de transparence semble destiné à cacher le fait que le montant réel de l'argent recueilli est beaucoup plus faible que les 4 milliards de dollars demandés par Mahmoud Abbas. Il n'est même pas sûr que le montant officiel de 2,7 milliards de dollars dédiés à la bande de Gaza soit réel. Le vice-ministre espagnol de coopération internationale, Jesus Garcia, a admis que la contribution de son pays comprenait les fonds de projets déjà approuvés avant la guerre. Et on sait que seulement 60 % de l'aide promise après l'agression israélienne Plomb durci de l'hiver 2008-2009 a été livrée, non pas que les donateurs n'aient pas tenu leurs promesses mais parce que les convois des matériaux requis n'ont pas été autorisés.

UNE POUDRIÈRE. Le chantier est pourtant gigantesque : 18 000 habitations ont été détruites, ainsi que 244 écoles (dont 75 % gérées par l'ONU), 51 % des hôpitaux détruits ou endommagés, 500 commerces et entreprises hors d'état de fonctionner¹. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon a laissé exploser sa colère : « Gaza est une poudrière, [ses habitants] ont désespérément besoin de voir des résultats dans leur vie quotidienne. [...] Vous pouvez comprendre le niveau de frustration de la population. En 2009, la communauté internationale s'était déjà réunie en Egypte pour la reconstruction de Gaza. Nous sommes à nouveau ici. [...] Le cycle constructions-destructions se poursuit, il empire. »

Sur le terrain, les premières réponses à la détresse des habitants sont trop lentes et trop partielles. L'UNRWA a entrepris

une visite systématique des familles dont le logement n'est plus habitable, pour des dotations d'urgence de 1300 à 1500 dollars. Très peu de travaux ont pu commencer, même à l'initiative des particuliers, et le prix du sac de ciment a été multiplié par six. Les Palestiniens récupèrent, rafistolent ce qu'ils peuvent, mais le grand problème reste toujours le blocus.

Selon le plan Serry², des centaines d'observateurs internationaux seraient déployés afin de superviser le processus et d'éviter l'utilisation de matériaux de construction à des fins militaires. Car l'ouverture des points de passage pour l'acheminement des matériaux se heurte au blocus opposé par Israël, qui aurait obtenu un droit de veto sur chaque chantier ainsi qu'un accès illimité à une base de données qui répertorierait l'ensemble des acteurs – propriétaires, commerçants ou industriels – impliqués. Difficilement admissible pour le nouveau gouvernement palestinien d'union nationale du Premier ministre Rami Hamdallah, entré solennellement dans la bande de Gaza par le poste-frontière d'Erez le 9 octobre.

« Ce mécanisme revient à institutionnaliser la domination israélienne et va compliquer l'importation de matériaux alors qu'il est au contraire urgent de la simplifier », déplore le représentant d'une ONG internationale. Selon les responsables d'ONG françaises, « au rythme actuel de circulation des matériaux de construction, il faudrait dix-huit ans pour importer les matériaux nécessaires à [la] reconstruction [des logements] »³.

Ajmad Shawa, responsable à Gaza du PNGO, le réseau des organisations non gouvernementales palestiniennes, interroge : « Comment l'ONU, gardienne de la légalité internationale, peut-elle cautionner un mécanisme qui perpétue le siège illégal de Gaza et place les besoins sécuritaires d'Israël au-dessus de la reconstruction ? » Le PNGO réclame la création d'une commission nationale pour mettre en place et superviser le programme de reconstruction, associant ministres, représentants des municipalités, du secteur privé et des ONG.

RECONSTRUIRE POUR REDÉTRUIRE ?

Comment garder espoir ? Le territoire palestinien ne s'était pas encore relevé des destructions de l'hiver 2008/2009, à laquelle s'étaient ajoutés celles des bombardements de l'automne 2012. Et cette fois, les Palestiniens ont tous noté la volonté israélienne de détruire systématiquement, de faire que la vie devienne impossible. Pourquoi détruire autant d'écoles, d'hôpitaux, de lieux de production d'énergie ? Israël veut-il leur mort, leur effacement à jamais ?⁴

Bien au-delà du strict respect du droit humanitaire, le moment semble en effet venu pour la communauté internationale de condamner Israël et d'employer, enfin, les mots de régime d'apartheid, de système de persécution et de violation des droits de l'homme.

Alice MONIER

1. Voir la bande de Gaza après 51 jours de bombardements. **The Gaza War Map** [www.kolor.com/virtual-tours/20140818-kolor-lewis-whyld/#s=pano114]
2. Du nom du coordonnateur de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient.
3. « À Gaza, ne reconstruisons pas une prison », tribune parue le 17 octobre [blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/171014/gaza-ne-reconstruisons-pas-une-prison]
4. Lire ou relire la déclaration de Mustafa Barghouti, le 9 septembre à Londres : [info-palestine.net/spip.php?article14946]

Dimanche 21 septembre 2014, rencontre « Femmes et guerre » au Centre de la paix.





« Et de ma cellule,
je vous dis que
notre liberté
semble possible
parce que
vous avez
atteint
la vôtre. »
Marwan
Barghouti

EN 1990 lorsque j'ai
libéré MANDELA,
ON M'A DIT
"C'EST UN TERRORISTE"
C'EST
Mandela

« Nous savons pertinemment
que notre liberté est incomplète
sans la liberté des Palestiniens. »
Nelson Mandela

La libération des prisonniers politiques palestiniens est une des conditions nécessaires pour un retour à des négociations de paix équitables et justes

DEPUIS la mi-juin 2014, 1 500 Palestiniens arrêtés ont été emprisonnés par Israël. Au nombre desquels 26 élus au Conseil législatif palestinien (un seul a été libéré depuis), 120 jeunes mineurs, ainsi que 62 anciens prisonniers, dont 10 emprisonnés avant les accords d'Oslo, qui avaient été libérés lors de l'échange de 2011. Ils sont 268 à avoir été placés en détention administrative.

Suite à cette campagne d'arrestations arbitraires, environ 6 600 Palestiniens, dont 36 élus, 250 enfants, 19 femmes, 40 prisonniers d'avant les accords d'Oslo et 450 détenus administratifs, sont actuellement dans les geôles israéliennes. Une loi votée le 3 novembre par le Parlement israélien empêchera désormais la libération de certains prisonniers palestiniens en vertu d'accord politique ou d'échange de prisonniers.

« L'Appel de Robben Island »*, campagne internationale pour la libération de tous les prisonniers palestiniens, a été lancé depuis l'Afrique du Sud en octobre 2013 par Ahmed Kathrada, qui avait initié la campagne Free Mandela en 1962, avant de passer vingt-six ans dans les geôles de l'apartheid, dont dix-huit sur l'île de Robben. L'Appel faisait suite à une conférence internationale, intitulée « Liberté et dignité », tenue en avril 2013 à Ramallah pour le onzième anniversaire de l'arrestation de Marwan Barghouti.

La campagne française, rendue publique dès le 10 avril 2014, lance aujourd'hui une pétition nationale dont le texte est issu de cet appel.

Pour signer : <https://www.change.org/p/campagne-pour-lib%C3%A9rer-marwan-barghouti-et-tous-les-prisonniers-palestiniens-p%C3%A9tition-pour-la-lib%C3%A9ration-de-marwan-barghouti-et-tous-les-prisonniers-palestiniens>

* fmaapp.org/the-robben-island-declaration/

PÉTITION POUR LA LIBÉRATION DE MARWAN BARGHOUTI ET TOUS LES PRISONNIERS PALESTINIENS

La liberté et la dignité sont l'essence de la civilisation. Des générations d'hommes et de femmes ont fait d'énormes sacrifices pour forger des valeurs universelles, défendre les libertés fondamentales et faire progresser le droit international et les droits de l'Homme. Y renoncer serait une menace très grave pour notre civilisation. Ces valeurs s'appliquent en Palestine et impliquent la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers palestiniens – parmi lesquels de nombreux élus – dont la détention vise à détruire le tissu social et national du peuple palestinien et à briser son aspiration à la liberté.

Central pour l'unité et la liberté, un nom a émergé : Marwan Barghouti, qui a passé plus de 20 ans dans les prisons israéliennes, est reconnu comme le symbole de la lutte du peuple palestinien pour la une paix fondée sur le droit international.

À l'instar de la mobilisation internationale qui a conduit à la libération de Nelson Mandela et de tous les prisonniers de l'apartheid, nous pensons qu'il est de la responsabilité morale, politique et juridique de la communauté internationale d'œuvrer pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers palestiniens, afin de contribuer à la réalisation des droits du peuple palestinien.

Nous appelons à leur libération qui marquera la volonté réelle de l'État d'Israël de mettre fin à l'occupation et ouvrira la voie à la paix.

L'agression israélienne a aggravé la crise humanitaire à Gaza, renforcée par le manque d'eau et d'électricité dû aux bombardements sauvages sur les infrastructures. Les équipes du PMRS ont organisé soins et services humanitaires à la population.

LE PMRS PENDANT LA GUERRE

AU TOUT DÉBUT de l'offensive israélienne sur Gaza le 8 juillet 2014, le PMRS a déclaré l'urgence dans toutes ses structures. Il a maintenu l'ouverture de ses centres de soins et des cliniques mobiles, malgré les destructions subies par plusieurs d'entre eux.

Onze équipes de terrain ont été mobilisées pour se rendre dans les écoles partout à Gaza, apporter les soins médicaux nécessaires aux réfugiés. Ces soins, qui allaient de la médecine générale à la dermatologie et aux soins des maladies chroniques, assuraient aussi la surveillance des femmes enceintes, les nouvelles accouchées et les nouveau-nés, en plus du soutien psychologique des enfants par la pratique d'activités récréatives. Ces séances de psychothérapie par les activités de loisirs avaient pour objectif de permettre aux enfants de surmonter le stress résultant de l'agression israélienne, et les aider à se débarrasser de leur énergie négative pour garder un psychisme sain. Les animateurs qui remarquaient le moindre comportement inhabituel chez un enfant en informaient le psychologue.

Quatre des équipes de terrain se rendaient au domicile des blessés après leur

sortie de l'hôpital, pour refaire leurs pansements, et des séances de kinésithérapie leur évitant de retourner à l'hôpital, et cela en fonction d'un tableau établi suivant les priorités. Deux autres équipes étaient chargées de la rééducation des blessés à domicile et leur apportaient aussi l'appareillage nécessaire, tel que fauteuils roulants, béquilles et matelas médicaux.

Une des priorités du PMRS était la distribution d'aide humanitaire aux familles, telle que des matelas, des bouteilles d'eau, des paniers repas, du lait pour les enfants ainsi que des kits d'hygiène et des ustensiles de cuisine.

L'URGENCE PERDURE. Deux mois après la fin officielle de l'agression israélienne sur Gaza, le 26 août, la situation reste très difficile sur les plans humanitaires et de la santé. Cinquante-et-un jours d'opérations militaires, qui ont ciblé essentiellement les infrastructures, ont laissé des milliers de bâtiments, principalement des maisons, complètement inhabitables. Près de soixante mille personnes sont sans abri et ont besoin d'une solution urgente. Beaucoup d'autres ont dû retourner vivre dans leurs maisons partiellement détruites. Les conditions de vie continuent d'être aggravées par la

pénurie chronique en eau et en électricité. De nombreux réseaux d'eau ont été détruits par les bombardements israéliens et restent inutilisables, alors que la seule et unique centrale fonctionnant dans la bande de Gaza est incapable de produire suffisamment d'électricité pour répondre aux besoins. Les établissements de santé de Gaza souffrent encore de l'alimentation électrique instable et dépendent énormément des générateurs. En général, l'électricité est disponible six heures par jour, suivies par douze heures de coupure.

Sur près de onze mille personnes blessées lors de l'offensive israélienne, six cents ont été orientées vers un traitement en dehors de Gaza ; certaines sont allées vers les hôpitaux de la Cisjordanie, tandis que d'autres se sont rendues en Égypte, en Jordanie ou en Turquie pour être soignées. Les équipes médicales qui désirent venir à Gaza pour aider et soutenir le secteur de la santé ne sont pas suffisantes, d'autant que les passages sont fermés. Voyager à travers le passage de Rafah est très difficile et lent, même pour les patients et les étudiants. Il faut plusieurs jours pour pouvoir sortir de Gaza.

Les campagnes, récemment lancées dans la bande de Gaza, qui appellent à boycotter les produits israéliens et à encourager la production locale sont devenues plus populaires après l'agression israélienne. Le processus de reconstruction devrait être long et compliqué. Des millions de tonnes de gravats doivent encore être enlevées. Les infrastructures devraient être bien planifiées, et plus important encore, la vie des gens qui ont perdu des êtres chers et/ou leur maison devra être reconstruite.

Samia MAILLÉ



Deux petites filles sont invitées à échanger avec les étudiantes formées au soutien psychologique par le Centre de la paix.

LA SANTÉ, UN DROIT POUR TOUS. Société palestinienne de secours médical, le PMRS est une organisation nationale de santé dont l'objectif principal est les soins de santé primaire. Elle dépend dans son travail de la participation de la communauté. Fondé en 1979 par un groupe de bénévoles médicaux palestiniens convaincus de l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans la résistance à l'occupant, le PMRS s'est développé au cours des années pour devenir une des plus grandes organisations de santé en Palestine. Considérant que la santé et les soins de qualité sont un droit pour tous, sans discrimination, ses services s'adressent actuellement à un million et demi de bénéficiaires par an, en Cisjordanie, à Gaza et Jérusalem Est.

Dans la bande de Gaza, le PMRS dirige cinq centres répartis dans les différents gouvernorats : un centre spécialisé dans le traitement des maladies chroniques, le premier et unique dans son genre à Gaza ; trois centres de kinésithérapie et de physiothérapie ; un centre pour l'appareillage et la pharmacie. Ils se trouvent dans les zones défavorisées et frontalières où ils tissent un réseau de sécurité sanitaire en participant à l'amélioration de la santé de la population et en apportant plus de justice sociale.

Le PMRS a différents programmes de services médicaux qui fournissent le diagnostic, le traitement et les examens de laboratoire, des services sociaux, ainsi que plusieurs programmes qui ont pour objectif la prévention des maladies chroniques (l'hypertension artérielle, le diabète...), la surveillance du développement physique et mental des enfants, la surveillance de grossesse et le planning familial.

Centre de la paix, campagne BDS, activités avec le Collectif girondin

La venue à Bordeaux de Ziad Medoukh et les perspectives d'actions avec le Collectif girondin pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens ont été les deux temps forts de notre conseil d'administration du 28 octobre.

LE BLOCUS maintenu par Israël a empêché Ziad Medoukh de répondre à notre invitation pour une conférence à la Maison cantonale, à Bordeaux, le 13 novembre, à l'occasion de sa venue en France (*lire page 3*). Notre association entretient depuis longtemps des liens avec lui et c'est tout naturellement qu'une partie des dons recueillis cet été a été attribuée au Centre de la paix de l'université Al-Aqsa de Gaza, dont il est le coordinateur. Cette conférence devait être l'occasion de sensibiliser un public plus large à l'action de ce Centre, qui permet à des étudiants de guérir leurs blessures psychologiques dues à la guerre en venant eux-mêmes à l'aide des enfants traumatisés. Quelques unes des photos choisies pour ce bulletin en portent témoignage. Son actualité peut être suivie sur le web*.

Le conseil d'administration de notre association a émis des propositions d'actions avec le Collectif girondin pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens : tenue d'un meeting, concert de soutien dont les bénéfices iraient à Gaza ou formule « Huit heures pour la Palestine »...



Le CA a évoqué la campagne BDS, qui s'amplifie au niveau culturel et économique. Une action d'envergure doit être discutée et mise en œuvre avec le Collectif girondin, visant le partenariat de Orange avec Partner, la société israélienne qui installe des relais téléphoniques pour l'armée et les colons israéliens dans les territoires occupés. Une initiative BDS Palestine33 démarre sur Talence.

Les stickers « TEVA j'en veux pas ! » sont disponibles. Collés sur la carte Vitale, ils rendent visible auprès des pharmaciens et des médecins notre refus de Teva, et permettent d'éviter l'achat de ses produits par mégarde. Plus les pharmaciens verront cette vignette et plus ils envisageront de se fournir ailleurs.

D'autres projets ont été discutés. Nous voudrions intensifier la vente de produits palestiniens, en particulier l'huile d'olive. Des dépôts en magasins associatifs sont possibles et des contacts vont être pris avec le Bar de la Marine à Bordeaux et le Poulailier à Bègles. Il est demandé à chacun de faire des propositions, par exemple, avec l'AMAP dont il est adhérent. Un prospectus d'accompagnement va être élaboré. Précision : une commande d'huile d'olive, de dattes, de zatar et de savon vient d'être passée.

Une rencontre des adhérents est envisagée, destinée à dialoguer avec les nouveaux, et à intégrer ceux qui souhaitent participer concrètement à nos initiatives.

A. M.

* [palestine-solidarite.org/centredepaix.sommaire.htm]

POUR LES ENFANTS DE GAZA

Le relevé d'automne des troncs déposés dans des commerces du quartier Saint-Michel/Capucins à Bordeaux – restaurants, épiceries, pâtisseries, boucheries, bazars – a rapporté plus de 600 euros.

Ces dons seront transmis aux associations partenaires de la bande de Gaza, le Centre de la paix de Ziad Medoukh et le Palestinian Medical Relief Society (PMRS). En leur nom, nous remercions les commerçants pour leur confiance et les habitants pour leur générosité.



SUR LA PLANÈTE LORMONT POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Le 6 septembre dernier, Palestine33 avait installé son stand sur la Planète Lormont créée par le Collectif pour l'Égalité des droits, O2 (radio des Hauts de Garonne) et l'ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés). Nous sommes toujours présents à ce rendez-vous annuel, qui se déplace de ville en ville sur la rive droite de la Garonne, car nous partageons amplement les valeurs des organisateurs. Planète Lormont a mis à l'honneur pendant une journée la citoyenneté, la solidarité locale et internationale, le refus des discriminations ainsi que la préservation de la planète.

Lieu très agréable, temps magnifique et fréquentation importante avec une véritable mixité sociale des âges, des sexes et des origines, étaient réunis pour plusieurs concerts d'artistes locaux alternant avec des débats.

Dans le village associatif, notre stand, riche en artisanat mais également en revues et informations, a attiré beaucoup de visiteurs avec lesquels nous avons pu avoir des échanges intéressants, et les ventes ont été bonnes. Un débat a eu lieu avec la Ligue des droits de l'homme sur la situation en Palestine et les diverses actions à mener pour que cesse la colonisation et qu'enfin le peuple palestinien (y compris les réfugiés) se voit reconnaître ses droits à la liberté et à la justice.

Nicole DELAVEAU



Dimanche 7 septembre 2014, au Centre de la paix, la formation des jeunes femmes pour le soutien psychologique aux enfants passe par l'expression de leur propre vécu pendant la guerre.

AGENDA *Palestine*

DÉBATS

JEUDI 13 NOVEMBRE, 18 H

Librairie Georges, TALENCE

et MARDI 18 NOVEMBRE, 18 H 30

La Machine à Lire, BORDEAUX

André Rosevègue présente l'ouvrage collectif *Israël-Palestine, Le conflit dans les manuels scolaires* (Éd. Syllepse, 5 €)

VENDREDI 28 NOVEMBRE, 20 H

Salle Point du jour, BORDEAUX

La reconnaissance de l'État de Palestine, avec Jean-Guy Greilsamer, de la campagne BDS France.

MARDI 2 DÉCEMBRE

9 H 30 STAGE FSU (ENTRÉE LIBRE)

Enseigner les questions chaudes en Histoire et Géographie, avec Jacques Schaff (Rwanda), Sandrine Mansour Mérien (Naqba) et Jasmine Desclaux Salachas (Battir, Palestine)

Athénée municipal, BORDEAUX

À 18 H 30 Sandrine Mansour

Mérien présentera son livre *L'histoire occultée des Palestiniens 1947-1953* et l'ouvrage *Israël Palestine, le conflit dans les manuels scolaires*, dans lequel elle signe une contribution

Salle de la cheminée, Utopia-Bx

À 20 H 30 PROJECTION de

À la rencontre d'un pays perdu, documentaire de Maryse Gargour sur la communauté française en Palestine pendant le mandat britannique, et débat avec Sandrine Mansour Mérien, historienne, conseillère du film. Utopia BORDEAUX (P33-UJFP)

STANDS D'INFORMATION ET DE VENTE DE PUBLICATIONS ET D'ARTISANAT DE PALESTINE

WE 22 & 23 NOVEMBRE

Abbaye d'En Calcat (81-Dourgne)

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

9 H/12 H, marché de Libourne

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

> 14 H 30/19 H, salle des fêtes

à Saint-Pierre-d'Aurillac

> 16 H/22 H à Saint-Caprais

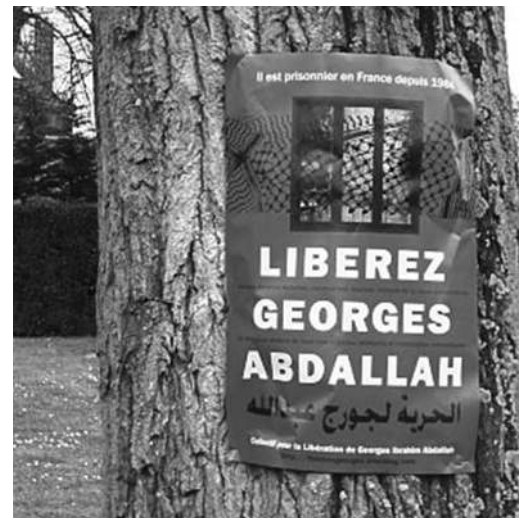
13 & 14 DÉCEMBRE, 10 H/19 H

Marché de Noël

avec Artisans du monde

Halle des Chartrons (Bordeaux)

Georges Ibrahim Abdallah avait déposé le 30 septembre 2014 auprès du juge d'application des peines une neuvième demande de libération. Le jugement rendu à la prison de Lannemezan, le 5 novembre, l'a refusée. Devant cet « acharnement d'État », des rassemblements ont été organisés dans toute la France pour exiger sa libération immédiate et sans condition. Rendez-vous à Paris le 18 décembre, pour le jugement en appel.



LA STRATÉGIE DU GNOUF

AH ! LES SALAUDS !* C'est la première pensée qui m'est venue à l'esprit, avec la sensation d'un hurlement intérieur, en apprenant la décision du juge d'application des peines (JAP) : « Demande [de libération] irrecevable par absence de mesures d'éloignement » et « non-présentation d'un programme d'insertion » pour la libération conditionnelle.

Ce refus de libérer Georges, dans premier temps, m'a choqué, heurté, dégoûté, démoralisé, découragé, déçu, écœuré, répugné et révolté... Dans un deuxième temps, son motif principal m'a paru étonnant et j'y ai vu autre chose : la décision du juge renvoie la responsabilité de la non-libération, et c'est subtil, sur le gouvernement qui n'a pas signé le décret d'expulsion ; et, c'est moins subtil, sur le prisonnier qui n'a pas présenté de projet de réinsertion.

Georges Ibrahim Abdallah doit se réinsérer. Où ? Au Liban ? Non !

On n'est pas en droit, dit-on, de commenter une décision de justice, mais elle est étonnante cette politique à la Ponce Pilate où, pour parler en terme du pays, le juge « botte en touche » en laissant sans réponse la demande de liberté déposée par l'avocat de Georges Ibrahim Abdallah. Et en même temps, il confirme par l'absurde les décisions de première instance et d'appel de 2012, qui ont ordonné sa libération avec à la clé l'exigence d'un

décret d'expulsion (vers le Liban). Décret que Manuel Valls s'était refusé de signer.

Les juges ne sont-ils pas là pour rendre la justice ? En voulant renvoyer la décision finale au gouvernement, le juge crée pour le prisonnier une situation de « solution finale ».

UN CAS D'ÉCOLE. Juridiquement, le « cas Abdallah » est un cas d'école, à mettre à l'étude dans toutes les facultés de droit. Pour analyser toutes les mesures exceptionnelles qu'il a subies et supportées durant sa longue peine de prison et les raisons des refus successifs de sa libération. Pour démontrer comment le pouvoir politique a transgressé les principes républicains et agit subtilement pour ne pas respecter la séparation des pouvoirs.

L'« inertie » du gouvernement et du ministre de l'Intérieur vise à « enterrer vivant » le plus ancien prisonnier politique d'Europe, un prisonnier de la guerre de libération nationale que mène le peuple palestinien contre le sionisme. À plus de sept mille kilomètres de chez lui, où il aurait dû être de retour depuis 1999, à la fin de la peine de sûreté, il y a quinze ans !

Comment mettre fin à cette stratégie du trou noir ? Nous dirons comme les manifestants rassemblés devant la prison de Lannemezan le 25 octobre, le jour où il a entamé sa trentième-et-unième année de détention dans les prisons françaises : « Georges Abdallah, tes camarades sont là et seront toujours là ». Contre la stratégie du trou noir, la mobilisation nationale et internationale est nécessaire et obligatoire pour exiger la libération sans condition de Georges Ibrahim Abdallah.

Gilbert HANNA

* Chanson de Ridan, album *Madame la République*.

Contact [liberte.pour.georges@gmail.]

Groupe local AFPS فلسطين
Palestine33

> **Abonnement** (un an) au journal, 15 €

> **Adhésion** (selon revenus) à partir de 10 €.

Cette cotisation permet de recevoir notre journal (six numéros par an), le bulletin de l'AFPS (quatre numéros par an) et la web-lettre hebdo de l'AFPS.

> **Les dons**, qui servent à financer les actions de solidarité en Palestine, sont déductibles des impôts (un reçu fiscal sera envoyé).

Pour nous joindre, hormis nos manifestations publiques, écrire à Palestine33, 27 rue de Belgique, 33800, Bordeaux ou palestine33@laposte.net

Plus d'informations : [palestine33.free.fr] et AFPS [france-palestine.org]